

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE DE ROYAN**

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vendredi cinq juillet à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,  
STIPAL, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD,  
BROTREAU, DOMEQ, BERLAND, BOUTET, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Me DUFOUR par M. TÉTARD  
Me TAP par M. BOUTET  
Me BARDE par M. NAULIN  
Mme FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. M. RIVIERE  
M. DELAIR  
M. BUCHET  
M. MONTRON  
Mme BIDEAU

a été élu Secrétaire.

La Commission des Finances a procédé à l'étude des  
divers tarifs des droits de place perçus pour le plaçage  
des marchands forains.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Commission Municipale des  
Finances, en date des 14 mars et 12 Juin 1974

DECIDE :

- d'appliquer les nouveaux tarifs désignés ci-dessous, à  
compter du 1er Juillet 1974 :

	Ancien tarif à compter du 1er -7-1973	Nouveau tarif à compter du 1er -7-1974
<u>Foire mensuelle du 4ème jeudi</u>		
- abonné par ml et par an .....	15 F	17 F
- non-abonné par ml et par jour		
hors saison .....	1 F,25	1 F,40
en saison (juillet - août et septembre).....	3 F,75	4 f,20

..//.....

DROITS DE PLACE POUR  
LES MARCHANDS FORAINS

DATE DE CONVOCATION

29 Juin 1974

DATE D'AFFICHAGE

29 Juin 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 22



Esplanade du Marché ( les mercredi et dimanche)

par ml. et par marché :	ancien tarif à compter du 1er -7-173	Nouveau tarif à compter du 1er -7-1974
- hors saison .....	1 F,25	1 F,40
- en saison (juillet août et septembre) ...	3 F,75	4 F,20

- de ne pas procéder à une nouvelle augmentation au cours de l'année 1974 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD